



**Rencontre avec Mr. Andris Piebalgs, Commissaire chargé du  
développement  
Commission de l'Union européenne  
Bruxelles, le 26 Juin 2013**

**Rapport**

Une délégation de CGLU Afrique (CGLU-A) dirigée par Mme Moustache Belle, Maire de Victoria, Seychelles, membre du comité exécutif de CGLU Afrique, a été reçue par le Commissaire Piebalgs dans son bureau au bâtiment de l'Union européenne (UE) à Bruxelles le 26 Juin 2013. Cette réunion a été organisée à la suite d'une demande de rendez-vous envoyée au Commissaire Piebalgs par le Président de CGLU-A, Mr. Khalifa Sall, Maire de Dakar, Sénégal.

La délégation de CGLUA comprenait également :

Mr. Abdelkader Berkhia, Député, Président du Conseil régional de Rabat-Salé-Zemmours-Zaers, Maroc;

Mr. Boubacar Bah, Président de l'Association des Municipalités du Mali, membre du Conseil Panafricain des collectivités locales;

Mr. Daniel Chisenga, Maire de Lusaka, Président de l'Association des Collectivités Locales de la Zambie, membre du Conseil Panafricain des collectivités locales ;

Mr. Jean Pierre Elong Mbassi, Secrétaire Général de CGLUA ;

Mrs. Claire Mandouze, Conseillère spéciale, CGLUA.

Le Commissaire Piebalgs été accompagné par :

Mr. Angelo Baglio, Chef d'Unité, CSO/LAs, DEVCO ;

Mrs. Elna Melngaile, membre du cabinet du Commissaire Piebalgs ;

La réunion a commencé à 18h15.

Dans son allocution de bienvenue, le Commissaire Piebalgs a reconnu avoir reçu la demande de ce rendez-vous du Président de CGLU-A depuis quelque temps, et a déclaré que la réunion se déroule au bon moment, suite à l'adoption de la Communication sur les Autorités Locales dans le cadre de la coopération avec l'UE.

En guise de réponse, Mme Moustache Belle a d'abord présenté les excuses du Président Khalifa Sall qui a dû rester à Dakar pour accueillir le Président des Etats-Unis Président, Son Excellence Barrack Obama, qui effectue une visite officielle de trois jours au Sénégal à partir du 26 Juin 2013. Elle a poursuivi en présentant les membres de la délégation ainsi que la mission de CGLU-A, ses objectifs, et sa structure.

Après sa présentation, M. Berkhia a informé le Commissaire Piebalgs sur la dynamique de décentralisation en cours en Afrique et l'importance de la Communication sur les Autorités Locales qui vient d'être adoptée par l'Union européenne. CGLU-A se réjouit de cette Communication et de ses dispositions et félicite le Commissaire Piebalgs et son équipe pour ce qui devrait être considéré comme un exploit qui fraie la voie pour renforcer la démocratie, stimuler la croissance inclusive, et donner des opportunités de développement local durable. Il est temps de traduire les dispositions de la présente Communication en mesures concrètes, et de commencer à traiter les autorités locales en tant que partenaires politiques à part entière de la Commission européenne et de ses délégations, afin qu'ils participent pleinement à la

programmation, la mise en œuvre, le processus de suivi et d'évaluation des programmes de coopération de l'UE en Afrique, y compris le Fonds Européen de Développement (FED) et Instrument de Financement de la Coopération au Développement (ICD) pour les pays du voisinage de l'Afrique du Nord. Il a insisté sur le fait que l'Afrique devrait être traitée comme une seule entité, et que les instruments financiers actuels de l'UE coopération devraient évoluer en fonction.

M. Daniel Chisenga a présenté les résultats d'une enquête menée après la publication de la Communication de l'UE sur les Autorités Locales et avant la deuxième phase du processus de programmation du 11ème FED. La plupart des associations nationales n'étaient pas au courant de la Communication ni de son contenu ; la plupart d'entre eux affirment qu'il n'y a pas de personnel dédié aux relations avec les collectivités locales dans les délégations de l'UE. Cette dernière les invite rarement aux sessions de dialogue concernant la définition des domaines prioritaires de la coopération de l'UE. Chacun d'entre eux a demandé le renforcement des capacités afin qu'ils deviennent des partenaires efficaces à part entière dans la définition et la mise en œuvre du programme de coopération de l'UE.

M. Boubacar Bah a poursuivi en soulignant l'importance des autorités locales non seulement pour leur capacité de prestation, car ils sont les plus proches des citoyens, mais aussi comme prouvé lors de la crise au Nord du Mali, avec toute la résistance qu'ils ont démontrée lorsque l'Etat malien s'est effondré dans cette région. Les seules autorités publiques qui sont restés dans les localités et vers lesquelles la population s'est dirigée quand elle rencontrait des difficultés étaient les autorités locales. Elles sont aussi les premières autorités à commencer un élan de solidarité entre les collectivités locales du Nord et du Sud au Mali, et avec leurs homologues dans les pays voisins. Elles se sont également fait entendre par le monde, et ont dirigé l'attention sur les personnes en souffrance, au-delà de la préoccupation en ce moment qui était principalement militaire. Et cela a porté fruit, puisque l'association nationale des municipalités du Mali est désormais partie intégrante de toutes les initiatives en faveur du redressement du Mali. De plus, le gouvernement central a mieux compris la complémentarité de son travail avec celui des collectivités locales. Les vieilles tensions entre les gouvernements centraux et locaux se relâchent. La dynamique est donc très favorable pour l'Union européenne de venir soutenir ce mouvement vers une plus grande autonomisation des collectivités locales afin que la coopération européenne donne plus de résultats et d'impact sur le terrain.

Résumant la conversation, M. Jean Pierre Elong Mbassi a expliqué une fois de plus ce que l'on attendait du Commissaire Piebalgs :

1. Accord pour que CGLU-A joue le rôle d'une plate-forme de coordination et d'une interface entre la Commission européenne, les délégations de l'UE et les associations africaines des collectivités locales en vue de l'animation du dialogue politique sur la programmation et la mise en œuvre des priorités définies aux niveaux national, régional et continental;
2. Accord sur le mandat et les activités que la CGLU-A devrait avoir dans son rôle de plate-forme de coordination pour l'implication des collectivités locales dans le 11ème FED (Afrique subsaharienne) et l'ICD pour les pays voisins (Afrique du Nord);
3. Accord de principe pour financer cette plate-forme par la Commission européenne avec les sommes restantes du 10ème FED ou d'autres ressources qui peuvent être mobilisées rapidement;

4. Accord pour que les associations nationales de collectivités locales bénéficient d'une situation de monopole dans leurs pays respectifs et que la Commission européenne fournit une assistance financière à leur programme prioritaire à travers un appui institutionnel et non plus à travers des appels de propositions concurrentiels;

5. Accord pour que les directives soient envoyées prochainement aux délégations de l'UE afin qu'elles sachent comment mettre en œuvre les dispositions de la communication concernant la nouvelle fonction des autorités locales dans la coopération de l'UE.

6. Accord pour mettre en place une task force regroupant les services en charge du 11ème FED et ceux qui gèrent la mise en œuvre des dispositions de la communication afin d'améliorer les synergies et l'impact positif sur le terrain. CGLU-A participera à la task force;

7. Accord de tenir de telles réunions politiques de consultation au niveau du Commissaire deux fois par an afin d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des dispositions de la communication;

8. Accord du Commissaire à assister au congrès mondial de CGLU du 1er au 4 Octobre 2013 à Rabat, au Maroc ; et au 7ème Sommet Africités en Décembre 2015, soit à Lusaka, en Zambie, soit à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Pour répondre aux demandes de la délégation de CGLU-A, le Commissaire Piebalgs a dit d'abord qu'il été impressionné par l'organisation et la préparation de la CGLU-A à la réunion. Il a remercié la délégation de CGLU-A pour les informations qu'elle a apportées sur la manière dont les autorités locales sont si impliquées dans le dialogue avec la Commission européenne et les délégations de l'UE, il a également exprimé son souhait de voir la situation s'améliorer entièrement grâce à la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle Communication de l'UE sur les autorités locales. Il a toutefois estimé que les attentes de CGLU-A semblaient trop ambitieuses pour le moment. La Commission européenne est consciente des lacunes qu'il peut y avoir entre certains gouvernements nationaux et les autorités locales en Afrique. Ce n'est pas à la Commission européenne ou aux délégations de l'UE d'imposer à un gouvernement national donné de collaborer avec ses collectivités locales. Différents pays ont différentes relations entre leurs gouvernements centraux et locaux. Concernant la question du monopole des associations nationales de collectivités locales et le fait que CGLU-A devienne une plate-forme de coordination soutenue financièrement par la Commission européenne, M. Piebalgs reconnaît l'intérêt pour un tel accord; les dispositions de la Communication fournissant un espace pour cela; mais il a soulevé un doute quant à où trouver les fonds requis. Il a promis de mener des consultations en interne à cet effet et de répondre à cette question lorsqu'il assistera au congrès de CGLU à Rabat en Octobre 2013, confirmant ainsi sa participation. Concernant le Sommet Africités, il a dit qu'il ne peut pas encore donner une réponse car il ya de nombreux événements politiques qui auront lieu en Europe d'ici 2015.

La réunion s'est terminée à 19h00 après les remarques de clôture par Mme Moustache Belle et le Commissaire Piebalgs

Bruxelles, le 26 juin 2013

Le Secrétaire Général de CGLUA

Jean Pierre Elong Mbassi